

## L'interprofession se mobilise pour la filière

La campagne pommes de terre de consommation débute dans des conditions compliquées. L'augmentation des surfaces est générale en Europe. Et, comme les conditions climatiques ont été très favorables, les rendements sont particulièrement élevés. En France, l'augmentation de la production pourrait être de près de 1 million de tonnes par rapport à 2013.

La hausse des emblavements s'explique avant tout par les bonnes campagnes précédentes, durant lesquelles la consommation et les exportations se sont maintenues à un haut niveau. Les effets directs et indirects de l'embargo russe ajoutent aux difficultés.

Le CNIPT et ses Fédérations membres ont pris la mesure de la situation et mettront en œuvre tout ce qui leur est possible pour l'alléger. La recherche de débouchés exceptionnels - alimentation animale, aide alimentaire, éventuellement industrie féculière - sera encouragée. De même, le CNIPT engagera des actions pour maintenir les parts de marché de la pomme de terre française à l'étranger. En France, les actions de publi-promotion viseront à fidéliser les consommateurs.

La profession s'inquiète aussi de la pression excessive sur les prix qui met en péril des entreprises déjà fragilisées. La baisse des prix de vente au détail est une fausse solution. Elle n'a pas d'effet réel sur le volume des ventes dans un marché déjà saturé. Seule une exigence accrue de qualité peut permettre le maintien d'un niveau de consommation satisfaisant.

Au-delà de cette campagne, le CNIPT et ses Fédérations sont aussi préoccupés par l'avenir de la filière. Des actions structurantes seront donc engagées : relance de la politique contractuelle, mise à mal dans les circonstances actuelles, renforcement de la qualité et de la segmentation, lancement d'une nouvelle campagne de publi-promotion, avec le soutien de la France et de l'Union européenne, recherche élargie de nouveaux débouchés à l'exportation.

Mais le CNIPT et ses Fédérations jugent essentiel en préalable que les volumes mis en marché soient mieux maîtrisés. Ainsi, il faudrait que les surfaces consacrées à la production de pommes de terre se limitent à 105 000 ha.

Pour toute information complémentaire

Contact : CNIPT - Ludivine CUREAU

Tel : 01.44.69.42.24

information@cnipt.com

### **A propos du CNIPT**

*Créé en 1977, le Comité National interprofessionnel de la Pomme de Terre (CNIPT) a pour objectif de valoriser la pomme de terre de consommation sur le marché du frais. Il est reconnu comme interprofession par les pouvoirs publics. Il agit dans le cadre du règlement de l'Union européenne n°1308/2013 du 17 décembre 2013 et du code rural. Le CNIPT rassemble et représente tous les opérateurs du secteur de la pomme de terre, de la production à la distribution.*